

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 05/07/2013 à 20 H 30.

Présents :

- Claude CHAPON – Jean-Pierre CORDIER
- Didier PAGES - Béatrice MAHE – Corinne MAGNIER
- Serge BASTIDE
- Nathalie PICHON donne son pouvoir à Claude CHAPON
- Mireille Serre donne son pouvoir à Didier PAGES
- Jean Marc VERDEILHAN donne son pouvoir à Serge BASTIDE
- Myriam ROQUIER absente

Ordre du jour

Approbation du conseil municipal du 17 mai 2013. Approuvé à l'unanimité

Délibérations :

Autorisation de signer la convention avec le site du Pont du Gard pour l'accès gratuit pour les habitants de la commune

Réseaux des chemins de randonnées sur la commune initié par Ales Agglomération

Enquête publique concernant le chemin communal du Villaret-bas

Enquête publique concernant le déplacement du chemin communal par échange de terrain au Serre de Bruguerolles – propriété Tholozan-Bastide

- Délibération sur l'utilisation des Fonds de Concours d'Ales agglomération

- Délibération pour validation de la convention 2013/2014 avec les Jardins du Galeizon

Délibérations :

Autorisation de signer la convention avec le site du Pont du Gard pour l'accès gratuit pour les habitants de la commune

Accès illimité à cet ouvrage d'art. Autorisation à faire signer à la mairie. Apporter justificatif de domicile et carte grise du véhicule avec lequel on se déplacera sur le site. Accordée à l'unanimité

Réseaux des chemins de randonnées sur la commune initié par Ales

Agglomération. Les conseillers sont globalement en accord avec le projet. En revanche, il est émis une réserve sur le projet, quant à l'aspect judiciaire de la réouverture d'anciens chemins non entretenus depuis 30 ans. Ce fait engendrerait plus de désagréments que de confort pour certains riverains. Accordée à l'unanimité

Enquête publique concernant le chemin communal du Villaret-bas

Accordée à l'unanimité

Enquête publique concernant le déplacement du chemin communal par échange de terrain au Serre de Bruguerolles – propriété Tholozan-Bastide

Accordée à l'unanimité

- Délibération sur l'utilisation des Fonds de Concours d'Ales agglomération

Les fonds de concours étaient soldés, en revanche, la fusion des communes à 50, a permis aux petites communes d'être favorisées. On leur alloue la somme de 5 000 € supplémentaire.

Accordée à l'unanimité

- Délibération pour validation de la convention 2013/2014 avec les Jardins du Galeizon

Accordée à l'unanimité

- Question diverses

- Signature le 19 juin 2013 où l'étude du Notaire ALARY de **diverses ventes de terrain** (déviation ou élargissement de voie communale).

- **Déviations des Conques** – Tout est presque en ordre, il manque une signature

- Élargissement **du chemin du Fourcares** = vente à l'Euro symbolique réalisée.

- Élargissement **de la Placette au Thieure** = vente à l'Euro symbolique du chemin du Thieure. Réalisation d'un mur de soutènement de la placette (face au vieux moulin)

- **Achat à l'Euro symbolique du chemin du Thieure** – partie goudronnée des Boissières, réalisé

- **Enquêtes publiques** : Révision du PLU

Le commissaire Enquêteur est désigné par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. L'enquête devrait débuter, après instruction par les personnes associées au projet, entre le 20 et le 25 septembre 2013.

Début d'enquête pour un mois, suivie un mois (commissaire Enquêteur). La délibération se fera en novembre

- **Enquête publique concernant l'élargissement du chemin de Fontane** – Achat pour l'Euro symbolique (délit du 3 juin 2009) – Enquêteur M. MERCON Étienne

- **Enquête publique concernant la cession des parcelles constituant le chemin du Villaret-bas** (vieux dossier) Enquêteur M. MERCON Étienne.

- **Enquête publique du 8 au 22 août concernant l'échange de terrain sur la parcelle appartenant à Mme THOLOZAN/BASTIDE** au Serre de Bruguerolles. Enquêteur M. MERCON.

- **Enquête publique du 8 au 22 Août 2013, destinée au déclassement du délaissé de voirie correspondant à l'ancien chemin communal du Serre de Bruguerolles.** Enquêteurs de M. MERCON Étienne

- **Affaire judiciaire** : citation à comparaître des parties dans l'affaire commune/Ayral avec nouveau préjudice et demande d'expertise de réévaluation. Audience de mise en état le 10 septembre 2013

- **Transport scolaires.** Sans changement pour Saint-Paul. C'est l'Agglo qui finance dans les mêmes conditions que cette année qui se termine. Il y aura moins d'enfants dans le car.

220 € sont versés par la commune à Cendras pour participation à la scolarité des enfants scolarisés à Cendras. Les enfants scolarisés ailleurs n'en bénéficient pas

- **SPANC du Pays Cévennes** : la subvention allouée pour les nouveaux dossiers de mise aux normes des établissements individuels passe de 2 600 à 3 000 €.

- **ERDF** : Mise sous tension prochaine du réseau électrique du garage communal.

- **ERDF** : préparation du réseau électrique de l'église - Rencontre avec M. LAPIQUE, responsable auprès des communes d'ERDF. Soucis d'électrification de l'Église. Il faut anticiper, avant, peut-être un soucis sérieux.

Il y a un boîtier existant. L'électrification pourra donc se faire à un coût raisonnable

- **Détérioration du panneau d'informations municipales aux deux routes** = 3 fois en 5 ans.

- **Bilan conseil syndical DFCI du 11 juin 2013.** Projet de mise aux normes de la piste de Careneuve (P15) 2013/2014/2015 autofinancement = autofinancement 6690/5691

- **Pont multiservice** = la subvention de l'Europe est acquise – mise en place de la Signalétique du commerce. Nettoyage de la cour. Achat de mobilier extérieur terrasse côté cour (chaises, quelques fauteuils, parasols) .

- **Suite et fin travaux subventionnables suite à la catastrophe de 2008.** Le mur du Thieure est terminé. Les travaux d'aménagement de la plate-forme aux épingles du Moulinas sont en cours.

- **Convention ATESAT** = Étude de portance de nos ouvrages sur les chemins communaux avant la fin de l'année.

- **Partageons la route.** Un accident mortel avec un cycliste sur une commune voisine. Une lettre de sensibilisation a été envoyée au Président du conseil Général ainsi qu'au Conseiller Général du Canton

- **Restauration des façades des maisons anciennes. Village et hameaux** – Façades du PMS. Travaux subventionnables pour les façades en pierres. Se renseigner à la mairie

14 juillet 2013 = Cérémonie à 11 h 30.

Dépôt de gerbe et discours à la Population. Apéritif partagé avec le Comité d'animation qui fournira les frites fraîches.

Vu par nous, Maire de la Commune

De SAINT PAUL LA COSTE

Pour être affiché le 8/06 /2013 à la porte de la mairie Conformément à l'article L.2121-25 DU Code Général des Collectivités Territoriales

À SAINT PAUL LA COSTE.